



REFLETS 2023

Première Annonce

Le 17ème concours-exposition
REFLETS
sur le thème

OMBRE ET LUMIÈRE

se tiendra à l'automne 2023

dans les **Salons Anatole France**

3, place du Général Leclerc, 92300 Levallois-Perret

16h-17h remise des photos et accrochage

17h-18h visite de l'exposition

18h-18h30 remise des prix

18h30 forum amical autour des photos

19h30 fin de l'exposition

la date sera fixée rapidement et communiquée à tous

Les renseignements, contacts, et archives sont sur le site Internet de l'exposition :

<http://www.concours-reflets.fr>

Règlement du concours Reflets 2022

Instructions aux participants

Chaque participant présente une photo (couleur ou noir et blanc) dans le thème du concours,

OMBRE ET LUMIÈRE

selon les normes de présentation numérique et papier suivantes :

Les photos papier sont préparées pour l'exposition selon le modèle suivant : collées sur un support rigide ou semi-rigide d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm, dont la dimension doit être : 30x40, 30X45 ou 40X40 cm hors-tout, avec ou sans passe-partout (marie-louise). Un anneau d'accrochage pour crochet de cimaise doit être fixé au dos du support, et une étiquette est collée au verso indiquant les nom et prénom de l'auteur, ainsi que le titre de la photo.

La remise des fichiers numériques des photos est impérative au moins deux semaines avant la date du concours. Le nom du fichier doit être : NOM-Prénom_Titre. Le format doit être .jpg. La taille de chaque fichier numérique ne doit pas dépasser 3 Mo. L'adresse d'envoi est contact@concours-reflets.fr. Le mail d'accompagnement doit indiquer les coordonnées de l'auteur et le titre de la photo ainsi que l'autorisation de la mettre en ligne sur le site du concours Reflets une fois le concours passé et les résultats annoncés.

Le jour du concours, les photos papier prêtes à l'accrochage doivent être déposées sur le lieu de l'exposition entre 16h et 17h (possibilité de déposer avant à l'un des organisateurs en cas d'indisponibilité). Les photos sont récupérées par leurs auteurs à la fin de l'exposition.

Seules seront classées les photos envoyées avant la date limite (en format numérique), 15 jours avant l'exposition, **et** exposées physiquement le jour du concours, en présence de leur auteur de préférence.

Comment ça marche ? Le jury est impartial et incorruptible !

Une fois collectées les photos numériques sont adressées aux membres du jury après anonymisation 15 jours avant la date de l'exposition. Le jury se concerte une ou plusieurs fois avant le jour de l'exposition de manière à produire un premier classement des photos

Les membres du jury reconsidèrent et valident définitivement ensemble le classement le jour du concours après avoir fait le tour minutieux des photos exposées.

Le système de notation est le suivant. Chaque juré attribue trois notes aux items 'Respect du thème', 'qualité technique', et 'composition', converties en une note globale. Les notes de chaque œuvre sont additionnées. La somme obtenue correspond au classement.

Le public élit aussi sa photo préférée entre 17h et 18h. Les amateurs non-photographes sont donc évidemment les bienvenus.

À 18h00 le jury et les organisateurs annoncent et commentent le classement et les prix.

L'exposition prend fin avant 19h30 après un temps de convivialité et d'échanges.